

Armagh, le 5 mai 2020

Province de Québec
La Municipalité d'Armagh
Comté de Bellechasse

À une séance régulière du Conseil municipal d'Armagh, Comté de Bellechasse, tenue à huis clos par visio-conférence le cinquième jour de mai deux mille vingt à dix-neuf heures trente.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et à laquelle séance sont présents à cette visio-conférence les conseillers : Maxime Bradette, Marie Madeleine Sirois, Robert Gagnon, Gilles Lacroix, Alain Gaudreau, formant quorum sous la présidence du maire M. Sarto Roy.

Est également présente à cette visio-conférence : Sylvie Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Rés.2020-0-01 **OUVERTURE DE LA SÉANCE – TENUE À HUIS CLOS**

ATTENDU QUE le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

ATTENDU les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020;

ATTENDU l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

ATTENDU QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,
Appuyé par le conseiller Maxime Bradette,

Que la présente séance du Conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale puissent y participer par visio-conférence.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-05-02 **ORDRE DU JOUR**

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,
Appuyé par le conseiller Robert Gagnon,

Que l'ordre du jour soit accepté.

- 01- Ouverture. **(R)**
- 02- Mot de bienvenue du maire.
- 03- Lecture et adoption de l'ordre du jour. **(R)**
- 04- Suivi et adoption du procès-verbal de la séance tenue par visio-conférence du 7 avril 2020. **(R)**

- 05- Rapport de dépenses autorisées. **(R)**
- 06- Aqueduc et égout :
 - Demande d'un certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). **(R)**
 - Recommandation d'octroi de contrat dans le cadre de la mise à niveau de l'usine de filtration. **(R)**
- 07- Remplacement d'un photocopieur. **(R)**
- 08- Ajout d'écrans de protection. **(R)**
- 09- Offre d'emploi – Agent de soutien aux dossiers administratifs. **(R)**
- 10- Réaménagement du bureau municipal. **(R)**
- 11- Levée de l'assemblée. **(R)**

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-05-03

SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 AVRIL 2020

Chacun des membres du Conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal :

Proposé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,
Appuyé par le conseiller Robert Gagnon,

Que le procès-verbal du 7 avril 2020 soit accepté tel que rédigé par la secrétaire-trésorière.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-05-04

RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES – MAI 2020

Proposé par le conseiller Alain Gaudreau,
Appuyé par le conseiller Gilles Lacroix,

D'approuver la liste ci-jointe des comptes à payer du mois mai 2020 au montant de 195 008.54 \$:

EXERCICE FINANCIER 2020

B. DUPONT AUTO INC.	LOCATION GMC SIERRA 2020	836,95
BMR AVANTIS SAINT-DAMIEN	PEINTURE/ACC./JEUX PARC/COMPL.	327,48
BMR AVANTIS SAINT-DAMIEN	PEINTURE/ACC./CHALOIS/SALLE/E T	1 246,18
BRODERIE SA-MI INC.	BRODERIE/TUQUES	113,82
EMCO CORPORATION	ASPHALTE FROIDE (49)	403,28
EMS INFRASTRUCTURE INC.	ETUDE DEPOT A NEIGE	4 020,10
EMS INFRASTRUCTURE INC.	MISE AUX NORMES / EAU POTABLE	7 675,79
GROUPE GILLES JEAN ST- ANSELME	ACC./PEINTURE/CHALOIS/SALLE	210,93
GROUPE P.G.F. INC.	VERS # 6 / ENTR. CHEMINS HIVER	68 985,00
HYDRO-QUEBEC	USINE D'EPURATION / 31 JOURS	2 250,32
HYDRO-QUEBEC	ECLAIRAGE PUBLIC / 31 JOURS	1 088,59
INT COMMUNICATION	CONTRAT SERV./SITE WEB/MAI	57,43
LEMIEUX NOLET, COMPTABLES AGRÉÉS	HON.PROF.ETATS FIN.2019/AJUST.	132,22
M.R.C. DE BELLECHASSE	QUOTES PARTS / MRC / 1ER VERS.	89 330,34
MARIE-JOSÉE LAPOINTE (DESIGNER)	PLAN REAMENAGEMENT BUR. MUN.	435,00

MINISTERE DU REVENU DU QUEBEC	REMISES PROV. / AVRIL 2020	5 684,88
MINISTRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE	CERT. AUTORISATION/USINE FILTR	692,00
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	REPETITRICE RADIOS	212,13
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	TELEPHONIE IP/USINE FILTRATION	17,72
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET USINE FILTRATION	40,19
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	SERV. INTERNET/CHALOIS/MAI	45,94
PAQUET & FILS LTÉE	ESSENCE VOIRIE / AQUEDUC	134,99
PAQUET & FILS LTÉE	ESSENCE VOIRIE / AQUEDUC	277,58
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	ARTICLES DE NETTOYAGE	29,99
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	GEL ANTIBACTERIEN	68,92
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	VIS / ECROUS / SERV. INC.	2,88
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	ACCESSOIRES/USINE EPU./SALLE	39,85
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	OUTILS/GARAGE/LAVABO/USINE EPU	483,19
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	SIEGES TOILETTES / COMPLEXE	115,86
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	DIVERS OUTILS/ACC. SALLE	238,44
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	ECHELLE / GARAGE	300,08
RECEVEUR GENERAL CANADA	REMISES FED. / AVRIL 2020	2 007,12
RREMQ - AON HEWITT	REGIME PENSION / AVRIL 2020	2 470,40
SINTO INC.	DESINFECTANTS FX3	132,68
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	ENVOI / JOURNAL MAI	121,59
SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	ASS. COLL. / MAI 2020	1 116,17
TELUS QUEBEC	TEL + FAX BATIMENTS MUNICIPAUX	471,20
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	CONT. COPIEUR/SURPLUS COUL/D.G	216,20
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	CONTRAT COPIEUR / D.G.	21,88
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	CONTRAT COPIEUR BIBLIOTHEQUE	54,71
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	CONTRAT COPIEUR COULEUR/D.G.	143,09
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	CONTRAT COPIEUR SURPLUS/D.G.	167,42
VIDEOTRON LTEE	CELLULAIRES EMPLOYES	122,81

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-05-05 **DEMANDE D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MELCC)**

ATTENDU QUE la municipalité d'Armagh demande auprès du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) une modification à la demande d'autorisation initiale datant de 2009;

ATTENDU QUE le MELCC doit autoriser la réalisation du projet de mise en place d'un système de dosage en continu de permanganate de potassium à l'usine de filtration;

ATTENDU QUE les plans et devis de ce projet sont présentement en préparation par EMS infrastructures inc.;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,

Appuyé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,

1^o Que la municipalité d'Armagh mandate la firme EMS Infrastructure inc. à présenter les plans et devis du projet de mise en place d'un système de dosage en continu de permanganate de potassium à l'usine de filtration auprès du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), dans le but d'obtenir le certificat d'autorisation requis pour effectuer les travaux.

2^o Que la municipalité d'Armagh accepte de transmettre au MELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

3^o Que la Municipalité confirme que le projet ne contrevient à aucun règlement municipal.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-05-06

RECOMMANDATION D'OCTROI DE CONTRAT DANS LE CADRE DE LA MISE À NIVEAU DE L'USINE DE FILTRATION

ATTENDU QU'en février dernier la Municipalité a mandaté la firme EMS afin de procéder à la réalisation de diverses activités visant des correctifs et améliorations aux installations de production d'eau potable;

ATTENDU QUE EMS a fait des recommandations de travaux correctifs ainsi que l'estimation des coûts;

ATTENDU QUE dans son mandat EMS a également procédé à des demandes de prix auprès de divers fournisseurs;

ATTENDU QUE nous sommes à l'étape d'octroyer les contrats;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,
Appuyé par le conseiller Alain Gaudreau,

1^o Que suite à la recommandation de la firme ESM nous octroyions les mandats suivants :

- Deux pompes à turbine verticale 20 HP, (110 USGPM @ 460') incluant la mise en route par un technicien du fournisseur à la firme Natpro Inc. pour un montant total de 48 900 \$ avant taxes.
- Un (1) panneau dosage duplex de permanganate de potassium
Un (1) analyseur de permanganate de potassium (couleur) Un (1) réservoir de préparation 200L avec agitateur électrique
Deux (2) mélangeurs statiques (x2) en PVC Mise en route et formation du système de permanganate à Magnor inc. pour un montant de 41 080 \$ avant taxes.
- Une (1) pompe d'échantillonnage modèle Grundfos MQ3-35C à PIQ-TH Pelletier inc. pour la somme de 885.60 \$ avant taxes.
- Un (1) débitmètre magnétique 6" avec afficheur séparé, ANSI 300lbs à Endress & Hauser pour un montant de 3 422.95 \$ avant taxes.

- Un lot de trois (3) vannes papillon 4" à volant, ANSI 300lbs. Une (1) vanne papillon 6" à volant, ANSI 300lbs. Deux (2) clapets anti-retour 4", ANSI 300lbs à Les Contrôles Provan Associés inc. pour une somme de 10 000 \$ avant taxes.
- Une douche oculaire Bradley sur socle modèle SEB785 et mitigeur modèle S19-2000 à Tenaquip limited pour une somme de 1 183.20 \$ avant taxes.

2⁰ Que tous les fournisseurs énumérés ci-dessus se sont avérés les soumissionnaires ayant déposé la meilleure offre conforme, à l'exception du système de dosage de permanganate de potassium alors que EMS nous recommande Magnor inc. tel que notre règlement de gestion contractuelle nous le permet pour les raisons suivantes :

- Il est un fabricant important de filtres au sable vert et connaît très bien les systèmes de permanganate de potassium et les accessoires connexes;
- Il distribue des pompes doseuses de marque Prominent, produit avec lequel notre Directeur des travaux publics est habitué de travailler puisque nos pompes d'hypochlorite de sodium actuelles sont de marque Prominent;
- Les pompes doseuses de marque Prominent sont reconnues dans le domaine municipal depuis plusieurs années;
- Le fournisseur offre un bon service à la clientèle.

3⁰ Que ce budget soit prévu dans les travaux de priorité 1 de la TECQ 2019-2023.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-05-07

REPLACEMENT D'UN PHOTOCOPIEUR

ATTENDU QUE le fournisseur Toshiba a fait parvenir une proposition de remplacement du photocopieur actuel acheté en 2011 car le contrat de service s'avère beaucoup trop dispendieux par année et il ne peut garantir l'entretien de celui-ci par manque de pièces;

ATTENDU QU'après analyse de la proposition achat versus location, il est avantageux pour la municipalité d'acheter le photocopieur étant donné le délai de conservation de l'appareil qui est supérieur à 4 années;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Maxime Bradette,
Appuyé par le conseiller Gilles Lacroix,

1⁰ Que ce Conseil, fasse l'achat d'un nouveau photocopieur de marque Toshiba selon les caractéristiques demandées pour un montant de 4 124 \$ avant taxes.

2⁰ Que Mme Sylvie Vachon, directrice générale soit autorisée à signer les documents pour et au nom de la Municipalité selon les modalités du contrat de service.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-05-08

AJOUT D'ÉCRANS DE PROTECTION

ATTENDU QUE dans le contexte actuel de la pandémie COVID-19, il y a lieu de prévoir des équipements de protection pour nos employés ainsi que pour la population;

ATTENDU QUE des demandes de prix ont été faites auprès de plusieurs fournisseurs;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,
Appuyé par le conseiller Maxime Bradette,

Que ce Conseil, accepte la soumission de Alifab acier inoxydable pour un montant de 2 005 \$ avant taxes pour des écrans de protection à être installés dans les divers lieux appartenant à la Municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-05-09

OFFRE D'EMPLOI – AGENT DE SOUTIEN AUX DOSSIERS ADMINISTRATIFS

ATTENDU QU'au fil des années plusieurs programmes gouvernementaux exigent de plus en plus de suivis administratifs tant lors du dépôt d'une demande dans un programme que lors de la reddition de comptes;

ATTENDU QUE lors de l'élaboration du budget, la directrice générale, après évaluation du travail administratif, a informé les membres du Conseil municipal de la nécessité d'ajouter un membre du personnel afin de l'épauler dans ses tâches administratives;

ATTENDU QU'il a lieu de prévoir un plan de relève au sein du personnel;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Maxime Bradette,
Appuyé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,

¹ Que la directrice générale soit autorisée à faire paraître une offre d'emploi pour combler un poste « d'agent de soutien aux dossiers administratifs » au sein de la direction.

² Qu'un Comité de sélection soit formé de : Mmes Sylvie Vachon, directrice générale, M. Sarto Roy, maire ainsi que Alain Gaudreau, conseiller afin d'analyser les candidatures reçues et faire une recommandation aux membres du Conseil municipal.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-05-10

RÉAMÉNAGEMENT DU BUREAU MUNICIPAL

ATTENDU QU'un réaménagement du bureau municipal est nécessaire pour le bon fonctionnement des opérations;

ATTENDU QU'une demande de prix a été faite auprès de notre fournisseur immobilier, soit Menuiserie GL inc. pour le déplacement de module, la modification d'une section de bureau, la fabrication d'un poste de travail, l'ajout d'un espace de rangement ainsi que l'ajout d'une section vitrée permanente pour le bureau d'accueil;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,
Appuyé par le conseiller Alain Gaudreau,

Que ce conseil accepte la soumission de Menuiserie GL inc. au montant de 5 275 \$ avant taxes pour le réaménagement du bureau municipal.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-05-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,
Appuyé par le conseiller Maxime Bradette,

Qu'à 19 :40, l'assemblée soit levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je, Sarto Roy, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sarto Roy, maire

Sylvie Vachon, sec.-trés. /
Dir.gén.